



BILAN D'ACTIVITÉ 2015

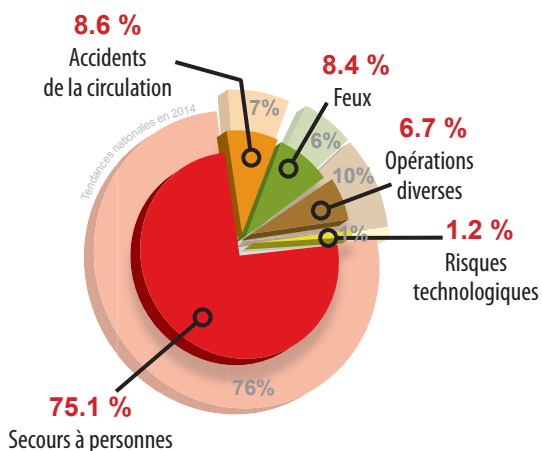


ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

Avec **20 433 interventions** en 2015, représentant **56 sollicitations par jour** en moyenne, l'activité opérationnelle du service départemental d'incendie et de secours du Tarn affiche une relative stabilité par rapport à 2014 (+ 0,89 %). A la faveur d'une météo particulièrement clémente cette année, le département a été épargné par les épisodes d'intempéries dont les plus graves ont endeuillé le département voisin du Tarn-et-Garonne il y a quelques mois. Toutefois, le manque de pluie est à l'origine d'une forte augmentation du nombre d'éclosion de feux de végétation, notamment au cours de l'été. Ce sont en effet 145 incendies de forêts, landes et cultures qui ont été combattus par les sapeurs-pompiers, limitant ainsi les surfaces brûlées à 177 hectares. Si la grande majorité des interventions du SDIS a été logiquement effectuée sur le territoire départemental, l'application des conventions d'assistance mutuelle signées avec les SDIS limitrophes ont amené les sapeurs-pompiers tarnais à intervenir à 191 reprises à l'extérieur du département. A ce nombre, s'ajoute une colonne de renforts engagée au mois de juillet pour un feu de forêts d'ampleur survenu sur les communes de Saint-Jean-d'Illac et de Pessac en Gironde.

	2013	2014	2015	Variation (2014/2015)
Secours à personnes	14 559	15088	15337	+ 1.7 %
Accidents de la circulation	1 746	1794	1760	-1.9 %
Feux	1 453	1372	1710	+ 24.6 %
Opérations diverses	1 774	1743	1378	- 20.9 %
Risques technologiques	307	255	248	- 2.7 %
TOTAL INTERVENTIONS	19 839	20 252	20 433	+ 0.89 %

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS 2012-2015

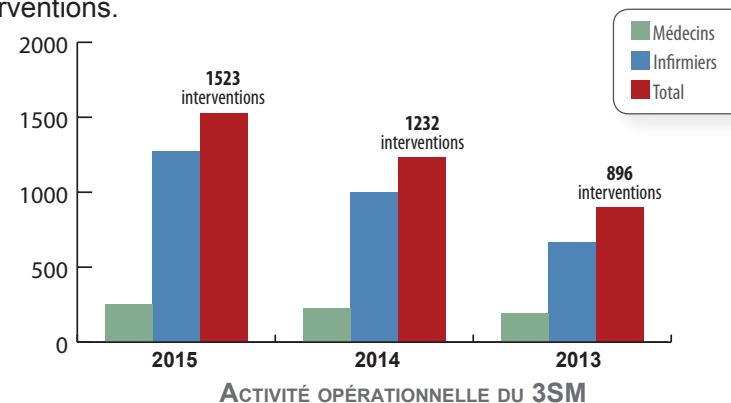


Accident de circulation
+
Secours à personnes
= 83.7 %

Plus de 4 interventions sur 5 du SDIS sont destinées à porter secours à une victime.

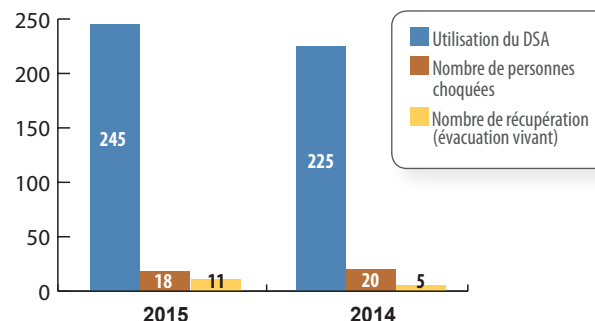
MÉDICALISATION OU PARA-MÉDICALISATION DES INTERVENTIONS

Après une année de mise en place du protocole SAMU/SDIS, le nombre d'interventions réalisées par le personnel du **Service de Santé et de Secours Médical (3SM)** du SDIS du Tarn retrouve un nombre compatible avec le nombre total d'interventions.

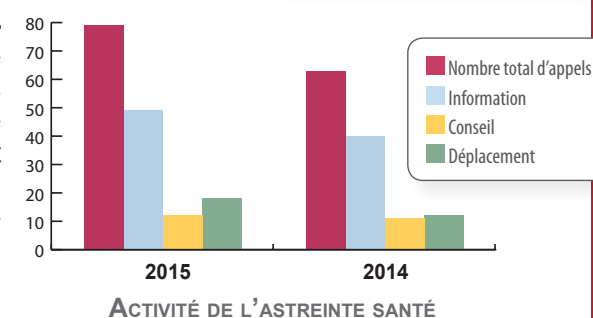


ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE DU 3SM

Sur des interventions de secours à personne, la rapidité de l'appel et de la mise en place de la Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) sont primordiales. L'utilité des **Défibrillateur Semi-Automatique (DSA)** n'est plus à démontrer : l'augmentation des statistiques d'utilisation le prouve.


JANVIER 2015
ACCIDENT VOIE PUBLIQUE


Depuis 2014, une astreinte **officier de santé** a été mise en place au SDIS du Tarn. Elle rentre dans les réflexes de déclenchement de la chaîne de commandement et s'est concrétisée en 2015 par **72 appels**, nécessitant le déplacement de l'officier santé 17 fois (en semaine et en week-end).



ACTIVITÉ DE L'ASTREINTE SANTÉ

III GESTION INDIVIDUELLE CENTRALISÉE (GIC)



La bascule en mode **gestion individuelle centralisée** (GIC) des 13 derniers CIS au mois d'avril a permis de finaliser le déploiement de cette évolution du système d'alerte débutée en 2013. Un travail important a été fourni par l'équipe projet et les centres concernés, mais également par les services supports de l'État-major qui sont garants des bases de données.

MARS 2015 : FORMATION DES DERNIERS CENTRES DE SECOURS

II DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

La parution du décret du 27 février 2015 relatif à la **DECI** (complété récemment par l'arrêté du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national) a nécessité une réaction rapide du service pour répondre au mieux aux nouvelles exigences en matière de DECI et aux attentes des maires. Dès le mois de juin, une réunion



JUIN 2015 : RÉUNION EN PRÉFECTURE

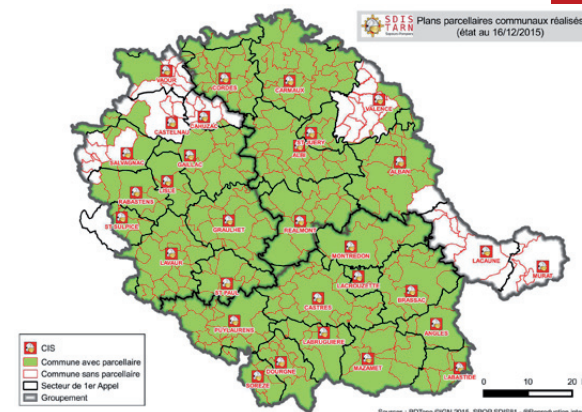
d'information des parties-prenantes en Préfecture a permis de fixer le calendrier de travail (pilotage par le chef de pôle opérationnel). En parallèle, sous la supervision d'un comité de pilotage constitué avec la Préfecture et l'AMELT, les travaux de rédaction d'un projet de règlement départemental de DECI sont engagés. L'année 2016 devrait voir l'aboutissement de ce projet après concertation élargie avec les services et autorités concernés.

En complément, les services ont travaillé sur la définition d'un cahier des charges qui a permis le lancement d'un marché d'acquisition d'un **logiciel de DECI** en fin d'année. Le choix de la solution et son intégration seront réalisés en 2016.

Le SDIS contrôle chaque année les poteaux d'incendie (accessibilité, emplacement / cartographie et bon fonctionnement). En 2015, ces contrôles concernent 6128 hydrants.

III DÉVELOPPEMENTS DES OUTILS OPÉRATIONNELS

Grâce à la définition d'une nouvelle règle de production (qui n'envisage plus l'exhaustivité des informations sur les plans), le service préparation opérationnelle a pu grandement accélérer la réalisation des **parcellaires**. Ainsi, les centres de secours de Saint-Juéry, Réalmont, Puylaurens, Cordes-sur-Ciel, Sorèze, Saint-Paul et Dourgne ont pu recevoir les plans de leur secteur de premier appel, portant aujourd'hui la couverture du territoire à 84% de la surface départementale et 95.78% de la population, soit 273 communes sur 320 (après fusion).



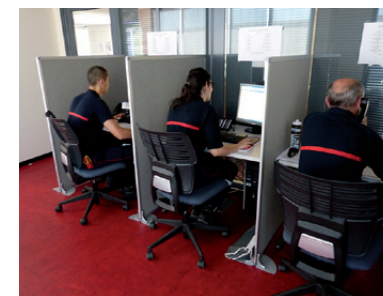
SECTEURS AVEC PARCELLAIRES

La création de **11 ETARE** (ETablissemnts RÉPertoriés) dont le centre hospitalier d'Albi, le théâtre des Cordeliers d'Albi, l'entreprise SLEEVE de Saint-Sulpice, ... et de **49 FICHES START** (comprenant notamment tous les campings à risque et tous les terrains de moto-cross) complète encore les outils cartographiques mis à la disposition des sapeurs-pompiers.

Plus particulièrement, le groupement territorial Nord a poursuivi la collecte d'informations pour la réalisation de l'ETARE *Unesco* (28 îlots sur 38), le groupement territorial Sud a créé le plan de la *Société C3L* à Castres et le groupement territorial Ouest a réalisé le plan des *Bastides albigeoises et centres-villes anciens* pour les villes de Puycelsi et Gaillac.

Par ailleurs, l'usage de la **salle de débordement** a été optimisé par la mise en place d'une doctrine efficace et la formation d'opérateurs débordement. Grâce à l'implication de personnels de l'État-major (sapeurs-pompiers et PATS) ou des centres de secours proche d'Albi, le CTA est aujourd'hui en capacité d'augmenter significativement sa capacité de réponse en cas d'événement météorologique.

JUIN 2015 : FORMATION DU PERSONNEL



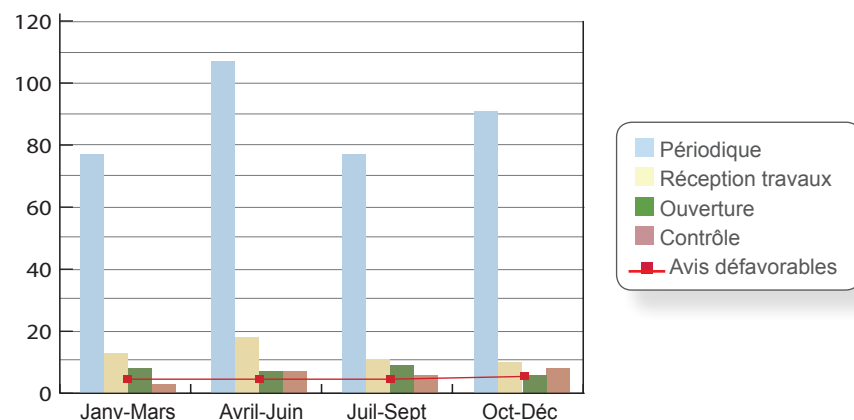
Enfin, la poursuite de l'**amélioration du Poste de Commandement Mobile** (tableaux et mise en place d'une procédure de vérification périodique) et la définition des **inventaires-types** pour les engins opérationnels sont également à souligner.

II PRÉVENTION DANS LES ERP

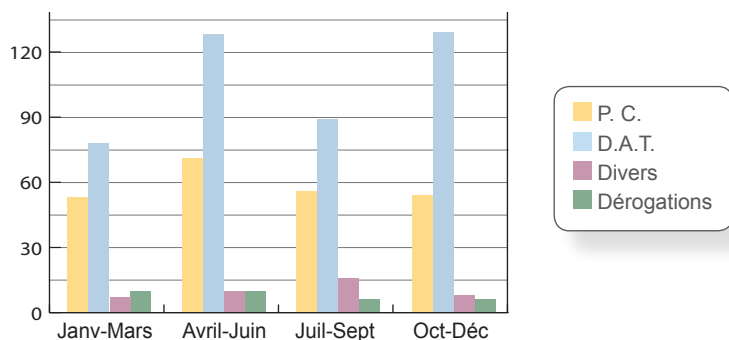
Le groupement « prévention » du SDIS 81 assure le secrétariat des commissions de sécurité et organise le contrôle des établissements recevant du public (ERP) pour le compte du préfet.

A ce titre, les **1 362 ERP** du département sont visités périodiquement tous les 3 ou 5 ans, avant leur ouverture ou lors de modifications en fonction de leurs importance et activités.

Le déploiement d'un nouveau logiciel devenu opérationnel en 2014 permet de tenir à jour le calendrier de ces visites obligatoires pour les 1 362 ERP du département, **dont 408 ont été réalisées en 2015** (344 en 2014), réparties de la manière suivante :



Le groupement « prévention » a également réalisé **703 études de dossiers** en 2015 (604 en 2014) présentées par les services instructeurs (DDT et mairies) en vue de recueillir l'avis de la Sous Commission Départementale de Sécurité sur des permis de construire, demandes d'autorisation de travaux ou dossiers divers. 4 avis défavorables ont été émis. Il a aussi donné des avis sur une centaine de dossiers relevant de demandes de lotir, certificats d'urbanisme et construction de bâtiments d'habitation.



Le nombre d'ERP **sous avis défavorable** était au 31 décembre 2015 de 25, soit un taux d'ERP sous avis défavorable d'un peu plus de 1,8 %.

Une relance des maires concernés a été réalisée par le préfet en 2015 afin d'examiner pour chaque établissement les mesures prises au regard des prescriptions des commissions de sécurité et de chercher les solutions permettant de lever ces avis. Cette démarche d'accompagnement et de suivi auprès des maires et exploitants a permis de lever près de la moitié des 45 avis défavorables existants début 2015.

III DES EXERCICES GRANDEUR NATURE

• **Exercice départemental de secours spéléologique, organisé le 28 mars sur la commune de Sorèze** : cet exercice a réuni les sapeurs-pompiers du Tarn et les équipes du spéléo-secours (SSF 81) du Tarn qui ont travaillé ensemble sur un scénario d'accident à l'intérieur d'une grotte.



• **Exercice départemental NOMBREUSES VICTIMES (NOVI) organisé le 14 septembre sur le groupement territorial Nord** : le scénario joué prévoyait une fuite importante de chlore à l'intérieur de l'espace nautique Atlantis d'Albi durant l'ouverture au public.



• **Exercice départemental NOVI organisé le 25 septembre sur le groupement territorial Sud, en collaboration avec le 8^{ème} RPIMA de Castres** : la thématique de cet exercice portait sur le crash d'un hélicoptère d'entraînement type PUMA avec à son bord 15 parachutistes. Le feu, causé par la chute de l'engin, se propage alors vers un site boisé.



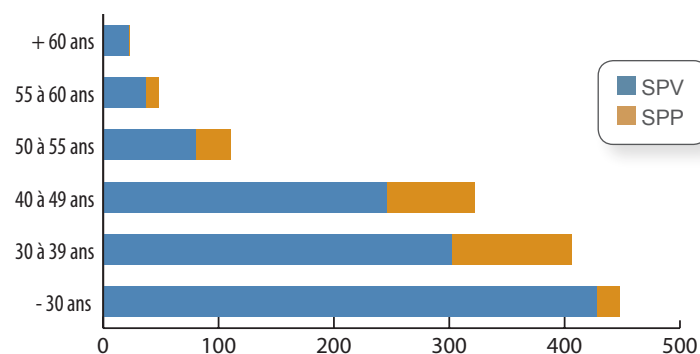
• **Exercice inter-départemental de thème Nucléaire, Radiologique, Biologique et Chimique (NRBC), associé à un plan NOVI et organisé le 7 novembre sur le groupement territorial Ouest** : Le scénario de cet exercice prévoyait le survol d'un stade de la ville de Gaillac par un drone piloté par un terroriste ayant comme objectif d'impacter fortement la foule de supporters présents ce jour-là pour assister au match de leur équipe. Pour se rapprocher de la réalité, des similitudes toxiques ont été employées par les organisateurs, de manière à rendre crédible la scène opérationnelle.



LES EFFECTIFS

	2014	2015
Sapeurs-pompiers professionnels (SPP)	244	243
dont officiers	20 %	23 %
dont sous-officiers	65 %	64 %
dont hommes du rang	15 %	13 %
Sapeurs-pompiers volontaires (SPV) <i>Hors double-statut</i>	1156	1209
dont officiers	4 %	4 %
dont sous-officiers	25 %	25 %
dont hommes du rang	63 %	63 %
dont 3SM	8 %	8 %
<i>Pour info : nombre de double-statut</i>	41	42
Personnels administratifs, techniques et spécifiques (PATS)	60	65
dont catégorie A	7 %	6 %
dont catégorie B	20 %	20 %
dont catégorie C	73 %	74 %

LA PYRAMIDE DES ÂGES CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS

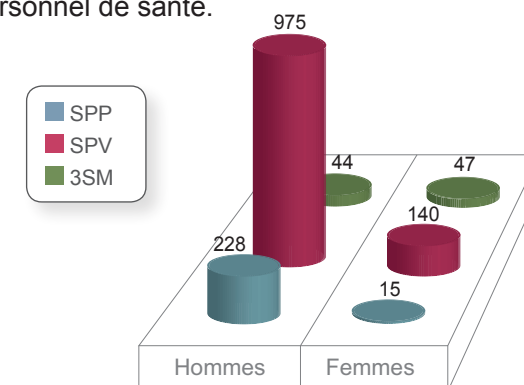


La **pyramide des âges** du SDIS, hommes et femmes confondus, confirme la réalité d'une population d'agents jeunes. Pour les SPP, une moyenne d'âge de 40 ans ½ est constatée, 35 ans pour les SPV (avec une durée moyenne d'engagement de 12 ans).

RÉPARTITION DES EFFECTIFS HOMMES/FEMMES



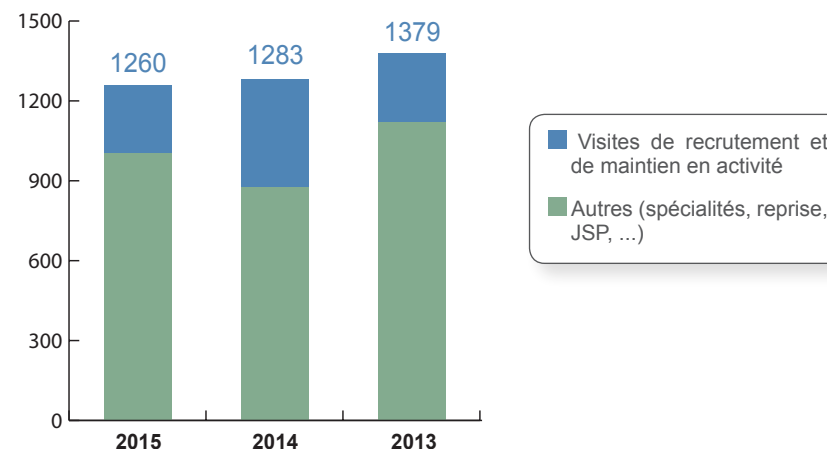
On compte, au 31 décembre 2015, **202 femmes** au corps départemental des sapeurs-pompiers du Tarn. Elles représentent 7.2 % de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels, 14.4 % de celui des volontaires et 51.6 % du personnel de santé.



LE SUIVI MÉDICAL DES SAPEURS-POMPIERS

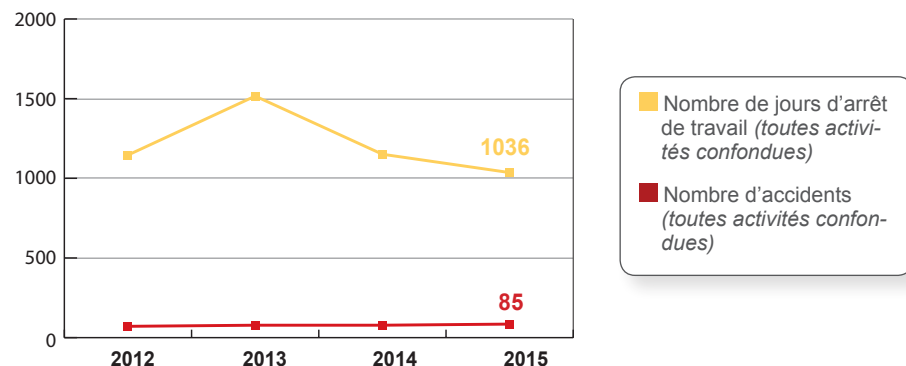
Le nombre total des visites médicales réalisées le Service de santé et de secours médical est stable. **100% des visites** de recrutement, des visites de spécialité et des visites de reprise d'activité ont été réalisées.

Pour les visites de maintien d'activité, le bilan représente 98% du nombre de visites qui auraient dues être faites.



A noter : les visites permis de conduire, les visites de non contre-indication au sport et les visites RT sont incluses dans les visites de maintien en activité.

BILAN ACCIDENTOLOGIE



ÉVOLUTION DE L'ACCIDENTOLOGIE 2012-2015

Malgré un nombre d'accidents quasiment constant, on constate en 2015 une baisse du nombre de jours d'arrêt de travail consécutif à un accident (- 9.6 %).



RÉPARTITION PAR UNITÉ DE TRAVAIL

LES PLANS DE PRÉVENTION

Plan de Prévention des Risques Routiers (PPRR) :

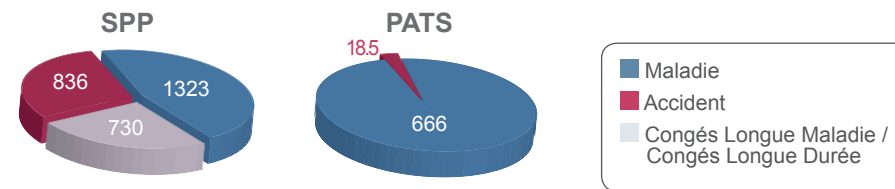


Initié en 2014, le PPRR s'est poursuivi en 2015 par une formation de sensibilisation à la conduite dite urgente, dispensée dans plusieurs centres de secours sur un simulateur prêté par le SDIS 65. Certains n'ont pu avoir accès qu'à une partie de la formation (code de la route) suite à une panne du matériel.

Risques psychosociaux (RPS) :

Un diagnostic sur les RPS a été lancé en juin 2015. Son analyse, réalisée au cours du deuxième semestre, est en cours de présentation. Un plan d'action devra être élaboré en 2016.

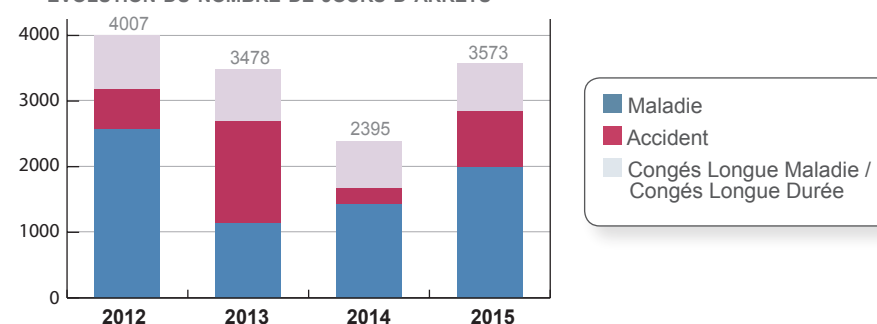
LES ARRÊTS DE TRAVAIL



NOMBRE DE JOURS D'ARRÊTS DE TRAVAIL EN 2015

Le **taux d'absentéisme** général (SPP et PATS confondus) a augmenté de 1.03 % en 2015 : il est passé de 2.19 % en 2014 à 3.22 % en 2015. La durée moyenne des arrêts en maladie ordinaire en 2015 est de 14.21 jours (contre 11.34 jours en 2014), soit une hausse de 2.87 jours.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JOURS D'ARRÊTS



LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHCST)

Le CHCST a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Suite aux élections professionnelles de décembre 2014, un nouveau CHCST a été installé en février 2015. Il s'est réuni 3 fois en 2015, permettant ainsi de présenter des dossiers tels que : le bilan de l'accidentologie humaine, sportive et matérielle, le PPRR, les RPS, la révision du règlement intérieur du CHCST, le programme annuel de prévention 2016, le suivi des registres hygiène, santé et sécurité (Albi / Graulhet / Carmaux), les dossiers validés par la commission de doctrine opérationnelle et des infos diverses (notamment : choix des effets chaussants, VSR Albi, masques FFP2/FFP3, vestes textiles de couleur, vélos électriques)

LES ASSISTANTS DE PRÉVENTION

En 2015, 12 agents ayant la fonction d'assistant de prévention (2 PATS, 6 SPV et 4 SPP) ont suivi la formation continue. Ils ont contribué aux travaux du CHCST, aux enquêtes accidents, au suivi des registres de sécurité, aux visites du Document Unique (DU) et à l'élaboration de celui de l'atelier départemental, à la formation des agents sur le simulateur lors du PPRR 2015.

MISE EN PLACE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 a entériné l'entretien professionnel en lieu et place de la notation à compter de l'année évaluée 2015. Cet entretien professionnel annuel concerne les SPP et les PATS et s'applique en 2016 pour évaluer l'année 2015.

Chaque agent est reçu par son supérieur hiérarchique et aborde notamment les points suivants : les résultats professionnels, les objectifs assignés pour l'année à venir, la manière de servir, les acquis de l'expérience professionnelle, le cas échéant, les capacités d'encadrement, les besoins de formation du fonctionnaire, les perspectives d'évolution professionnelle en termes de carrière et de mobilité.

MISE EN OEUVRE DE L'OUTIL WEBDAG

Webdag est un module complémentaire au logiciel de ressources humaines, qui permet la lecture et la modification des données d'état-civil, professionnelles, RIB et de permis pour chaque agent du département à partir d'un échange dématérialisé entre l'agent et les services RH. Ainsi, via sa hiérarchie, un agent peut faire part sur cet outil, de son changement d'adresse et toutes autres données d'état civil, de sa nouvelle domiciliation bancaire, de ses numéros de téléphone, de la mise à jour de ses permis... Il peut également joindre toute pièce justificative nécessaire (RIB, extrait de naissance...) pour valider la modification.

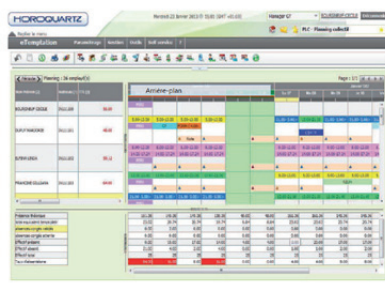
Ce module, opérationnel depuis le 1^{er} juillet 2015, s'est par la suite enrichi d'un nouvel onglet accessible aux agents et en cours d'expérimentation : celui de l'évaluation des personnels professionnels.

GESTION DES TEMPS DE TRAVAIL

Le projet de gestion des temps de travail (GTT) des sapeurs-pompiers professionnels et des planifications de leurs gardes a débuté en 2014. Les informations de planning opérationnel sont importées de la GIC pour être retraitées dans le logiciel de gestion des temps (eTemptation) afin de proposer aux gestionnaires de plannings des **outils de suivi et de contrôle des temps de travail**.

Au cours de l'année 2015, l'ensemble des contraintes réglementaires du SDIS a été paramétré. Des centres de secours pilotes (Albi, Castres et Gaillac) ont éprouvé ce fonctionnement.

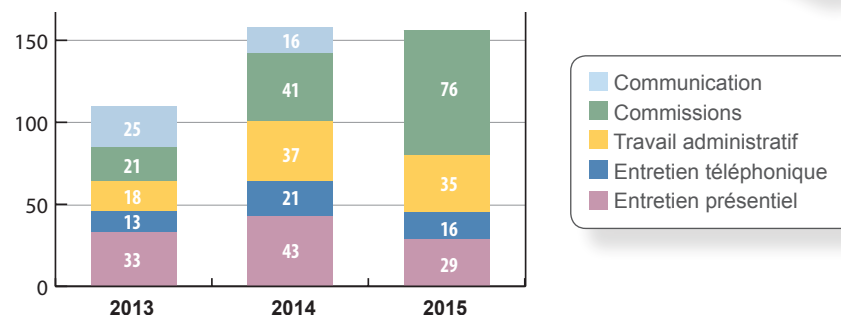
Ce nouveau mode de gestion des plannings permettra notamment de remplacer la saisie du planning de garde sur OpenOffice par l'utilisation du logiciel dédié, avec le calcul automatique de différents compteurs.



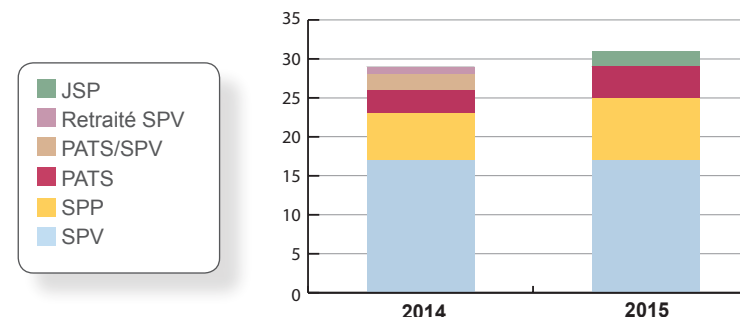
ACTIVITÉ DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Recrutée en 2013 au sein du SDIS du Tarn en qualité de SPV expert, Mme Anne CHAYNES intervient régulièrement auprès des sapeurs-pompiers et des PATS pour les accompagner et les conseiller dans les démarches à entreprendre à un moment difficile de leur vie.

Depuis 3 ans, le nombre de personnels accompagnés augmente : 21 personnes en 2013, 29 en 2014 et **31 en 2015**. Les missions réalisées par l'assistante sociale sont ainsi réparties (en nombre d'heures passées) :



ÉVOLUTION DU STATUT DES DEMANDEURS

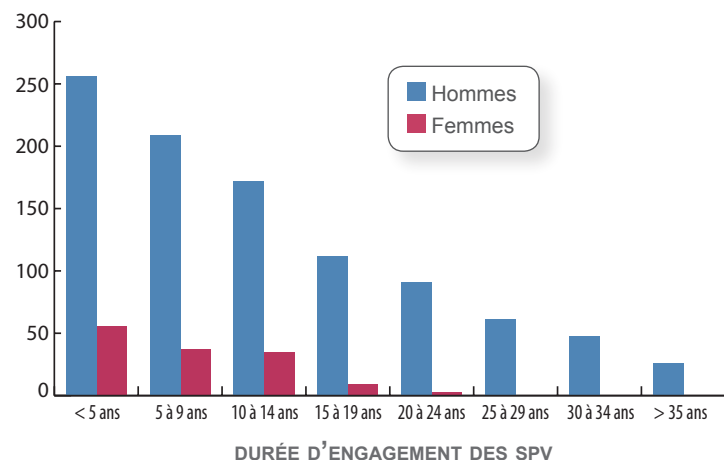


LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC)

Le Conseil d'administration du 19 décembre 2014 a validé la participation au financement des garanties «prévoyance» labellisées, souscrites par les agents SPP et PATS, titulaires ou non titulaires, à compter de 2014. Il avait également été décidé que cette aide serait attribuée pour 2014, de manière égalitaire et fixe pour l'ensemble des agents. En revanche, à compter de 2015, cette participation varie en fonction du salaire annuel net imposable de l'année N-1. 5 tranches sont ainsi définies.

En 2015, **79.29 % des agents bénéficient de la PSC** (60.61 % des PATS et 84.36 % des SPP) pour un montant total versé de 26 963 €.

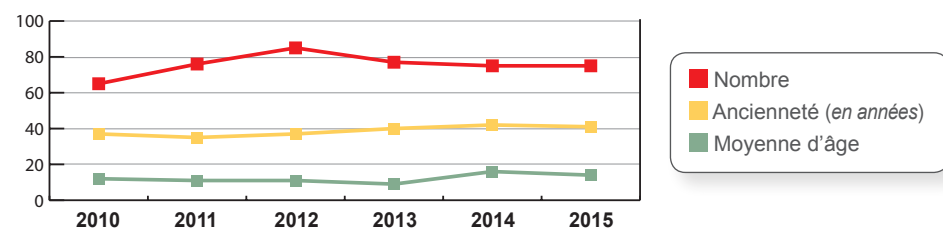
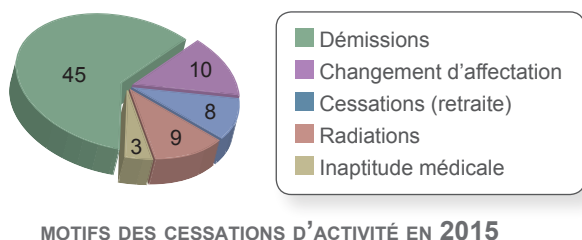
FIDÉLISATION DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES



La **durée d'engagement** d'un sapeur-pompier volontaire au SDIS du Tarn en 2015 est de 12 ans en moyenne, contre 11 ans au niveau national. Les femmes ont une durée moyenne d'engagement moindre du fait de leur arrivée plus récente dans le métier de sapeur-pompier.

LES CESSATIONS D'ACTIVITÉ

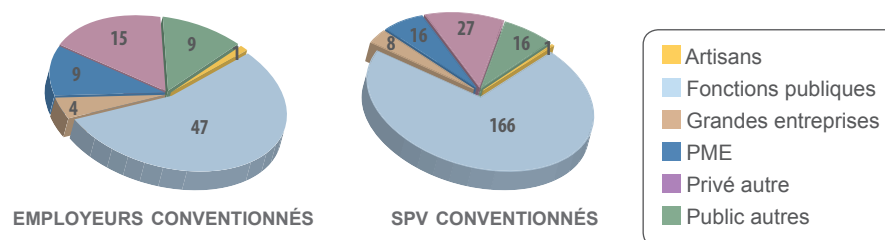
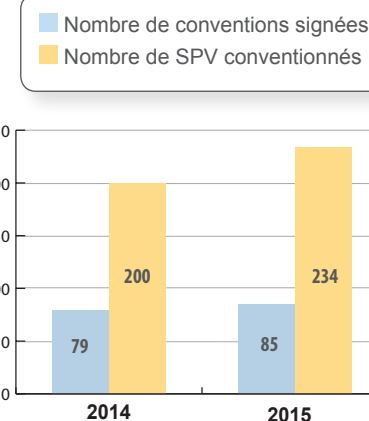
Le nombre total de **cessations d'activité** est stable par rapport à 2004 (75) ou à 2008 (75). En revanche, en 2015, l'âge du SPV au moment de cessation d'activité est plus élevé qu'en 2008 (41 ans contre 33 ans) et il retarde son départ de 2 ans.



LES CONVENTIONS DE DISPONIBILITÉS

Les **conventions de disponibilité** signées entre le SDIS et l'employeur (public ou privé) d'un sapeur-pompier volontaire permettent de cadrer les conditions de libération du sapeur-pompier volontaire pour la formation ou pour les interventions.

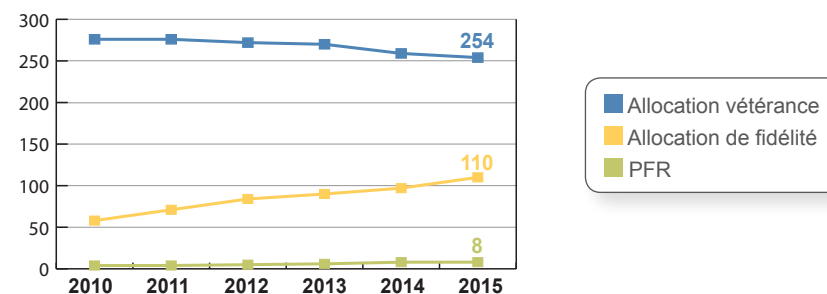
Des rencontres organisées par le service développement du volontariat, les chefs de groupements territoriaux, les référents volontariats des groupements et les chefs de centre avec les employeurs de sapeurs-pompiers volontaires ont permis en 2015 de signer 9 conventions supplémentaires.



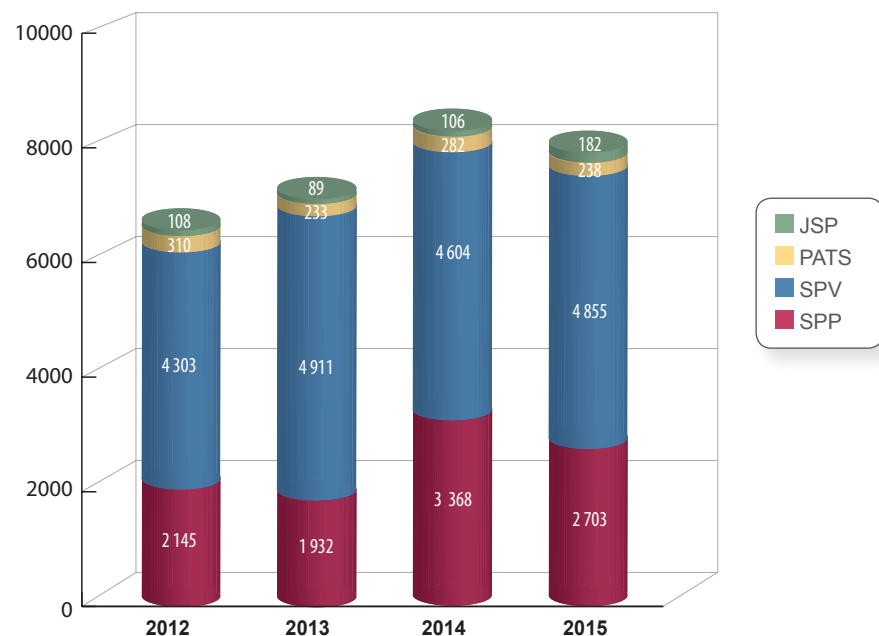
PRESTATIONS DE CESSATIONS D'ACTIVITÉ

Les sapeurs-pompiers volontaires bénéficient de droits liés à leur fin d'activité. Sous certaines conditions et suivant leur date de fin d'activité, ils peuvent recevoir l'allocation de vétéran, l'allocation de fidélité ou la prestation de fidélisation et de reconnaissance (PFR).

L'**allocation de vétéran** concerne les SPV ayant cessé leur activité avant le 1^{er} janvier 2004. L'**allocation de fidélité** est versée et financée dans les mêmes conditions que l'allocation de vétéran mais concerne les SPV ayant cessé leur activité au 1^{er} janvier 2004. Enfin, les SPV en activité au 1^{er} janvier 2005 ou recrutés à partir de cette date, peuvent adhérer à la **PFR**.



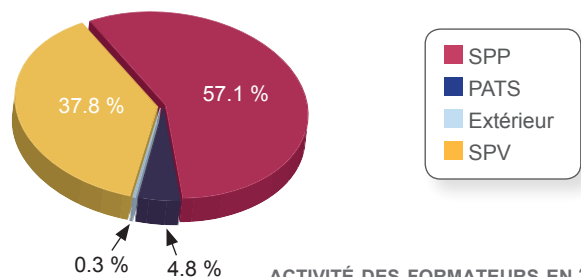
LA FORMATION DES PERSONNELS



NOMBRE DE JOURNÉES-STAGIAIRES PAR CATÉGORIE

En 2015, **7978 journées-stagiaires** ont été réalisées pour les sapeurs-pompiers et PATS du SDIS du Tarn. Au total, 8140 journées-stagiaire ont concerné les personnels du SDIS 81 ou des personnels extérieurs formés par le SDIS 81. 89.05 % des journées-stagiaires sont des formations internes et 10.95 des formations externes.

L'évolution à la hausse du nombre de jours-stagiaires des SPV s'explique par la mise en oeuvre de la nouvelle formation de chef d'agrès un engin/une équipe et celle de chef d'équipe. L'effort de formation des SPP reste conséquent, puisque en 2014, le SDIS 81 avait organisé une formation d'intégration de sapeurs-pompiers professionnels.



ACTIVITÉ DES FORMATEURS EN 2015

NOUVEAUX CHEFS DE CENTRE

Au cours de l'année 2015, plusieurs centres de secours du département ont changé de **chefs de centre**.



CIS Alban : l'adjudant-chef Christophe ASTOULS succède à l'adjudant-chef Pierre-Louis MOLARD



CIS Réalmont : le sergent-chef Christian BARDOU succède au lieutenant Jean-Michel FEDON



CIS Murat-sur-Vèbre : l'adjudant Mickaël PACAUD succède au capitaine Jean-Luc PISTRE



CIS Lavaur : le lieutenant Olivier GOUINEAU succède au lieutenant Jean-François ALIBERT



CIS Graulhet : le lieutenant Jean-François ALIBERT succède au commandant Christian MERCIER-SANCHEZ

A noter également, 2 prises de fonction de chef de centre par intérim :

- au CIS Rabastens : le lieutenant Guy PÉLISSOU succède au commandant Daniel LOURMIÈRES ;
- au CIS Rabastens : le lieutenant Thierry REINHARDT succède au lieutenant Christophe CAMBIE.

Au CIS Lacaune-les-Bains : le lieutenant Patrick ALIBERT succède au lieutenant Olivier MAFFRE. La passation de commandement officielle aura lieu en mai 2016.

Deux sapeurs-pompiers ont été nommé adjoint au chef de centre :

- le lieutenant David SANCHEZ au CIS Saint-Sulpice ;
- l'adjudant Francis CROS au CIS Sorèze.

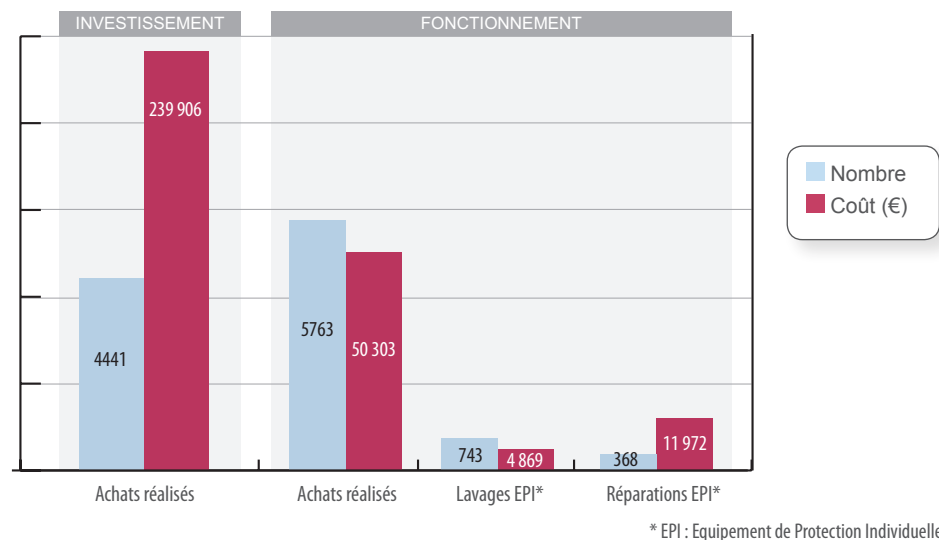
■ LES VÉHICULES

DÉPENSES TOTALES : 30 953 632 €



Achats réalisés en investissement
91 280 €

III L'HABILLEMENT



Suite à la parution de l'**arrêté du 8 avril 2015** fixant les tenues, uniformes, insignes et attributs des sapeurs-pompiers, des études ont été menées avec les représentants sociaux (SPP et SPV). Les changements portent principalement sur les vestes textiles et surpantalons de feu, les vestons et pantalon de travail, les chemises F1, les chaussants et les casques.

Le coût total est d'1,2 millions d'euros, en dépense supplémentaire. Le remplacement sera effectué sur 6 ans pour les vestes et les surpantalons, les casques de couleur et les chaussants (pour les centres de secours principaux et les centres de secours de 1^{ère} catégorie). Les autres effets seront remplacés au fur et à mesure.

III LES INFRASTRUCTURES



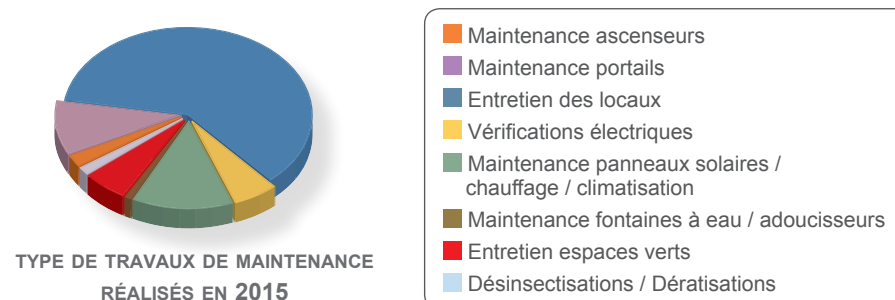
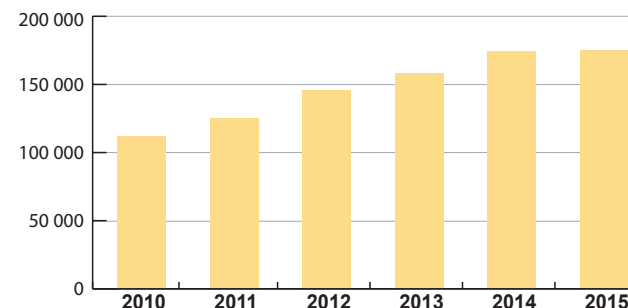
OCTOBRE 2015 :

INAUGURATION DU CENTRE DE SECOURS DE GRAULHET

Prévue dans le programme immobilier voté par le conseil d'administration du SDIS en 2003, la **construction du nouveau centre de secours de Graulhet** a vu le jour en 2015. L'opération a consisté en la réhabilitation d'un bâtiment existant et la construction d'un bâtiment neuf de type industriel pour remiser les véhicules et du matériel. L'opération a coûté 1 217 883 € H.T. . Mis en oeuvre le 2 septembre, il a été inauguré le 17 octobre 2015, à l'occasion du congrès départemental des sapeurs-pompiers.

III LA MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

La **maintenance des bâtiments existants** voit une progression sur les 5 dernières années, passant de 111 793 € à 174 675 €.



En complément de ces travaux de maintenance, des travaux sont réalisés ponctuellement sur les bâtiments. La **commission immobilier**, réunie tous les mois, définit ces travaux et a acté en 2015 la réalisation de 301 227 € de travaux, notamment la réhabilitation du centre de secours d'Anglès (148 000 €), des travaux de désamiantage, goudronnage, de climatisation, de plâtrerie et d'électricité au centre de secours principal de Castres (57 348 €), l'installation d'un compresseur fixe au centre de secours de Gaillac (41 520 €), l'aménagement d'une salle de sport au centre de secours de Dourgne (16 558 €), la réfection de carrelage sur l'ensemble du rez-de-chaussée du centre de secours de Labruguière (13 284 €), la pose de clôture à l'Etat-major et dans 3 centres de secours (12 348 €).

Les **réhabilitations électriques** découlent des contrôles effectués tous les ans. Les travaux pour enlever les non-conformités de niveau 1 ont été réalisés sur les 3 groupements territoriaux. En 2015, le groupement Ouest a effectué les travaux sur les non-conformités de niveau 2 et 3 pour un montant total de 8 508 €. En 2016, les groupements Nord et Sud feront de même.

Des **dommages ouvrages** sur des bâtiments ayant moins de 10 ans ont été envoyés aux assureurs et concernent l'Etat-major et les centres de secours de Réalmont, Puylaurens, Lisle-sur-Tarn et Gaillac.

LE SCHÉMA DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION (SDSI)



Le projet d'établissement (2013-2018) du SDIS du Tarn fixe les grandes orientations du service jusqu'à 2018. Pour permettre et accompagner les évolutions portées par ces orientations, le SDIS doit s'appuyer sur des systèmes d'information efficaces, au soutien des services métiers. Ces systèmes d'information doivent permettre la mise en œuvre des évolutions d'organisation et de fonctionnement de l'établissement, élargir l'offre de services et l'adapter aux attentes de l'ensemble de ses « clients » (centres de

secours et personnels du SDIS) et améliorer ainsi la qualité de service auprès des sinistrés.

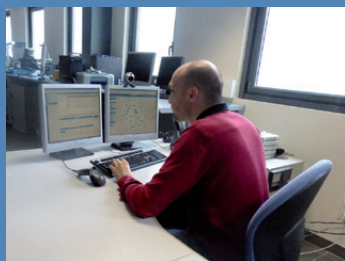
Ces évolutions, encore nombreuses, nécessitent en 2015 la production d'un SDSI pour les trois à cinq années à venir, prenant en compte les orientations stratégiques du SDIS et dont l'élaboration repose sur une démarche pragmatique et opérationnelle, appuyée sur un état des lieux détaillé, l'identification d'un existant et de besoins futurs. La réalisation de ce schéma s'est effectuée sur l'ensemble de l'année 2015 et s'est décomposée en quatre phases :

- Diagnostic (premier trimestre 2015) : bilan du SDSI 2011-2015, enquête sur les systèmes d'information et définition des axes stratégiques du futur SDSI ;
- Audits (deuxième trimestre 2015) : audits individuels et collectifs, groupes de travail thématiques, audits sur les systèmes d'Information actuels ;
- Études et synthèse (été 2015) : synthèse des audits, études des opportunités, préparation des orientations puis rédaction du schéma directeur des systèmes d'information ;
- Validation (dernier trimestre 2015) : présentation du SDSI aux personnels et instances du SDIS 81

La validation du SDSI par le conseil d'administration est intervenue début 2016.

En avril 2015, le Service Management des Techniques de l'Informatique (SMTI) s'est organisé pour proposer aux utilisateurs un guichet de prise en compte des incidents : l'assistance informatique.

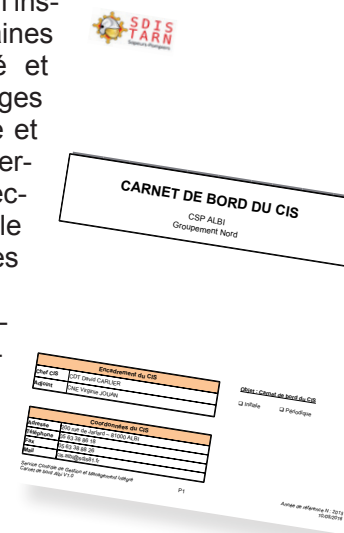
L'objectif de cette assistance est d'améliorer la traçabilité et le suivi des incidents, de proposer un guichet de prise en compte des incidents via de multiples vecteurs de déclaration et de réaliser une première assistance rapide.



MISE EN PLACE DES CARNETS DE BORD

Les carnets de bord donnent une « image » à l'instant T du centre de secours dans les domaines ressources humaines, opérationnels, santé et logistique. Ils permettent d'initier les échanges lors des entretiens entre les chefs de centre et les chefs de groupements territoriaux. Ils permettent aussi de réaliser une étude prospective au travers de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC).

Expérimentés en 2015 sur les centres de secours d'Albi, Gaillac, Labruguière, Lisle-sur-Tarn, le déploiement de ces carnets de bord à l'ensemble des centres de secours du département a été effectif au début 2016 et seront révisés annuellement.



LA GESTION LOGISTIQUE

Le projet d'intégration du logiciel KIMOCE de gestion logistique, débuté en 2012, a été achevé au cours de l'année 2015. Les **fonctionnalités suivantes ont été intégrées** :

- l'utilisation du portail Web dans les centres de secours, permettant désormais de réaliser les demandes de dotations de matériel et d'habillement, les demandes de lavage et/ou réparation des Équipements de Protection Individuelle ;
- le suivi de l'habillement ;
- la gestion et le suivi des incidents et demandes informatiques
- l'interfaçage avec le logiciel de comptabilité CIRIL.

Le service gestionnaire, interlocuteur direct avec la société KIMOCE, a traité en 2015, **198 demandes de hotline** et a réalisé 14 mises à jour du logiciel au cours de la même année.

Ce service a également travaillé sur la mise en adéquation des fonctionnalités Kimoce pour la **norme ISO 9001** (travail sur les processus répliqués dans Kimoce afin de s'assurer de leur compatibilité avec les besoins de la norme, mise en place de caractéristiques spécifiques, étude des indicateurs demandés, création de requête obtenir le résultat souhaité), en vue d'une labellisation en 2016.

■ CÉRÉMONIE DE REMISE DU LABEL «EMPLOYEUR»

La conseil d'administration du SDIS 81 a souhaité attribuer le **label «Employeur Partenaire des sapeurs-pompiers»** aux employeurs de sapeurs-pompiers volontaires conventionnés. Ce label, établi par le ministère de l'Intérieur, vise à mettre en valeur et récompenser les collectivités locales, les établissements publics et les entreprises privées ayant signé une convention de disponibilité au profit des sapeurs-pompiers volontaires qu'elles emploient, afin de les libérer pendant leur temps de travail dans le cadre de leur formation sapeur-pompier ou de leur disponibilité opérationnelle.

Pour officialiser cette remise, une cérémonie présidée par M. Gentilhomme, préfet du Tarn, et M. Benoit, président du conseil d'administration, a été organisée au mois de juin à l'Etat-major. Le préfet a remis individuellement aux 60 employeurs présents le diplôme les récompensant.

JUIN 2015
CÉRÉMONIE DE REMISE DU LABEL EMPLOYEUR



■ MODULE COMPLÉMENTAIRE SSIAP 1

Le **module complémentaire SSIAP 1** a pour but de compléter la formation initiale du sapeur-pompier volontaire par l'acquisition de connaissances et compétences lui permettant de tenir l'emploi d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance aux personnes dans les établissements recevant du public (ERP). Cette formation est sanctionnée par l'obtention d'un diplôme professionnel SSIAP 1.

Les 12 candidats ont étudié lors de leur formation la réglementation contre les risques d'incendie et de panique dans les (ERP) et immeubles de grande hauteur (IGH), le service de sécurité son rôle et missions, les installations techniques dans les ERP et IGH ainsi que des visites applicatives. L'obtention du diplôme est ici soumise à un QCM où la note minimale est 12/20.

Cette formation entièrement financée par le SDIS représente un coût de 800 € par candidat dans le privé. Le SDIS et le groupement prévention ont donc travaillé pour obtenir l'agrément de la préfecture du Tarn pour devenir centre de formation SSIAP 1. Cette formation a également pour but de promouvoir le volontariat, mais également de permettre aux SPV de trouver un emploi ou bien de perfectionner leur savoir dans leur métier.



OCTOBRE 2015 :
LES 12 STAGIAIRES DU SSIAP 1

■ SIGNATURES DE CONVENTIONS

• **Partenariat avec l'Education nationale :**
La déclinaison de la convention-cadre nationale est en cours au niveau départemental.

Des actions de partenariat ont déjà vu le jour. Les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) des sections de Castres et Graulhet ont participé conjointement avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) aux postes de secours du cross départemental de l'UNSS au mois de novembre.



NOVEMBRE 2015 :
LES JSP SUR LE DISPOSITIF DE SECOURS DE L'UNSS

• **Logement social :**

Parmi les 25 mesures du plan d'action signé par l'Association des maires de France (AMF) en octobre 2013 à l'occasion du congrès national des sapeurs-pompiers de Chambéry, la mesure n°14 prévoyait de permettre aux sapeurs-pompiers volontaires, au titre de leur engagement, un accès privilégié aux logements sociaux situés à proximité de leur centre de secours. Dans ce cadre, une convention-cadre nationale, conclue entre les ministères de l'Intérieur et du Logement, le Conseil national des SPV, l'Union sociale pour l'habitat, l'Assemblée des départements de France, l'Association des maires de France et

des présidents d'intercommunalité, et la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF), a été signée le 21 juillet 2015.

Depuis fin d'année 2015, la déclinaison départementale est en cours : des contacts ont été pris avec les bailleurs locaux.

• **Engagement national des maires de France est des présidents d'intercommunalité :**

Au mois de juillet dernier l'association des maires de France et des présidents d'inter-communalité ont signé un engagement visant à définir les modalités de disponibilités des sapeurs-pompiers volontaires employés par les communes et inter-communalités.



www.sdis81.fr

Le préfet, le président du conseil d'administration du SDIS, le président de l'Association des Maires et des Élus Locaux du TARN ont adressé une lettre commune accompagnant cet engagement à l'ensemble des maires et présidents d'inter-communalités du Tarn.

■ « ROIS DE LA SUPPLY CHAIN »

La revue professionnelle Supply Chain Magazine a organisé le 15 janvier 2015 au théâtre Mogador à Paris, son concours annuel des « **Rois de la Supply Chain** ». Cette manifestation, qui fait référence au niveau national dans le monde de la logistique et de l'organisation d'entreprise, vise à récompenser les projets les plus innovants et les plus ambitieux ayant été réalisés au cours de l'année.

Devant un parterre de 500 professionnels, le Commandant Florent Courrèges du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn et Matthieu Lauras, enseignant chercheur du centre de génie industriel de l'École des Mines d'Albi ont défendu le projet « Révolution Lean-Supply Chain chez les pompiers ». Ce projet retrace la collaboration entre le SDIS 81, l'École des Mines d'Albi et la société KIMOCE pour réorganiser, entre 2010 et 2014, toute la logistique des pompiers à l'échelle du Tarn (achats, approvisionnements, stockages, transports,...), dans un cadre financier et budgétaire en contraction continue.



JANVIER 2015

REMISE DU PRIX AU THÉÂTRE MOGADOR

Le projet visait notamment à adapter et à transposer intelligemment des concepts, méthodes et outils du génie industriel pour une nouvelle organisation des flux de matériels et d'informations du service de secours, service public de premier ordre. La mise en oeuvre d'un nouveau logiciel de gestion (KIMOCE) a ainsi été une étape importante de ce travail, parachevant un long travail de réorganisation progressive des services du SDIS81.

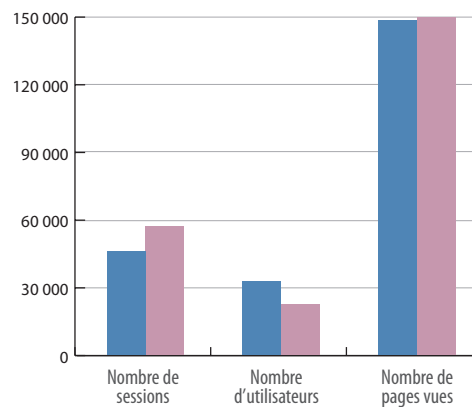
Jugeant de l'originalité du travail accompli et des excellents résultats obtenus sur les plans humains, organisationnels et économiques, les 500 professionnels présents ont voté et consacré ce projet comme le « meilleur » projet de l'année. Les tarnais ont donc été élus « Roi de la Supply Chain 2015 » dans la phase finale de ce concours où 21 candidats étaient en compétition, succédant ainsi à la société de vente de pièces automobiles neuves « OSCARO.COM » élue en 2014.

Quand on sait que cette manifestation réunit les responsables logistiques de nombre de grandes entreprises, quand on connaît les noms des entreprises qui étaient en lice (Airbus, Lafarge, Auchan, Castorama, Stef, Velux, Vinci...), on comprend la portée de cette reconnaissance par les pairs du travail accompli par les porteurs de projet.

Une présentation du prix a été faite le mercredi 28 janvier 2015 à l'Ecole des Mines dans le cadre d'une conférence de presse.

■ COMMUNICATION EXTERNE

Le SDIS du Tarn s'appuie sur des différents vecteurs tournés vers le grand public. Tout d'abord, le **site Internet** (www.sdis81.fr), ouvert en février 2013, puis la **page Facebook** et le **compte Twitter**, ouverts en juillet de la même année, permettent au quotidien de partager des actualités.



INDICATEURS SITE INTERNET

NOMBRE DE « CLICS » SUR LA PAGE ...

	2014	2015
Page d'accueil	27 048	27 522
Actualités	12 357	15 034
Les centres de secours	10 129	8 684
Publications (communiqués de presse, 18-81, ...)	2 320	2 716
Offres d'emploi	2 515	1 615
Contact	1 580	1 534
Volontariat	7 422	5 732



En 2015, l'**application pour smartphone et tablette** du SDIS 81 téléchargeable sur les plates-formes IOS, Android et Windows store, est venue compléter la gamme des supports de communication.

Elle permet de suivre les activités du SDIS du Tarn, d'avoir tous les renseignements pour devenir sapeur-pompier volontaire, d'accéder aux conseils de sécurité regroupés sous 4 domaines (routier, habitat, risques naturels, les situations d'urgence), d'écouter les podcasts (ex : que dire quand on compose le 18 112 ? ...), de partager des liens et applications utiles

(Orimap, Keraunos, RNA, Météo France, Vigicrue, Ariane, Propluvia...). Elle fournit également les alertes à la vigilance par notification ou push, qui concernent le département du Tarn.

Enfin des cartes interactives qui permettent, en activant le GPS du smartphone, d'être dirigé vers un centre de secours ou vers un défibrillateur automatique externe (DAE) situé dans le Tarn.

■ PRATIQUES OPÉRATIONNELLES DE DEMAIN

Le lancement d'une expérimentation portant sur la mise à disposition de **tablettes informatiques** Android auprès des acteurs opérationnels a constitué une première étape dans la modernisation de nos outils de terrain. Ces tablettes permettent aujourd'hui d'accéder à la plupart des documents opérationnels (ETARE, fiches du guide opérationnel, fiches d'aide à la désincarcération, ...) et sont susceptibles d'éviter la production et l'embarquement dans les véhicules d'une quantité importante de documents papier.

Par ailleurs, elles permettent d'accéder à des applications métiers utiles (Rescue code, TMD, ...) et sont bien entendu communicantes (courriels, photos, ...). Pour des raisons techniques, les outils cartographiques du SDIS (SIG) n'ont pu y être insérés pour le moment. Un point d'étape a été fait en automne 2015 et les premiers enseignements ont été tirés.

En parallèle, une deuxième expérimentation a été engagée pour un lancement concret en 2016. Elle consistera à tester une fonctionnalité optionnelle du système d'alerte nommée « LEGO » (logiciel embarqué de gestion opérationnelle), qui présente des capacités beaucoup plus complètes.

Par ailleurs, deux études préliminaires ont été menées. La première porte sur la pratique de la technique de **ventilation opérationnelle** sur les interventions pour feu. Elle a conduit à un rapport qui servira de base à un groupe de travail chargé du projet de mise en place de cette technique opérationnelle innovante d'ici 2017.

La deuxième étude porte sur la prise en compte des **médias sociaux en gestion d'urgence** et son débouché conduira à développer ce dossier dès 2016.



■ LANCE HYDROVENT

Un article du magazine international de sécurité civile «International firefighter magazine» présentait récemment une lance mise au point aux Etats-Unis, dont le concept innovant permet d'extraire rapidement et efficacement les fumées d'un local en feu, et d'autre part d'abaisser rapidement et significativement la température au sein de la pièce. Il s'agit de la **lance «Hydrovent»**, développée par le lieutenant Kevin O'Donnel des sapeurs-pompiers de la région de Chicago (Illinois, USA). Ce matériel d'un genre nouveau s'appuie sur les principes physiques du cône de Venturi et de la surpression, afin de mettre en place une véritable ventilation à pression négative.

Elle a été imaginée par le père du concepteur, alors qu'il était lui-même sapeur-professionnel à Chicago, en s'appuyant sur une grande expérience de la ventilation opérationnelle à pression positive et sur un ensemble de concepts tactiques ayant cours outre-atlantique (notamment le contrôle des flux thermiques). Son objectif était alors de placer les sapeurs-pompiers dans des configurations d'évolution sécurisées par la suppression ou la diminution des flux thermiques.

Le SDIS du Tarn est entré en contact avec le concepteur et a fait venir une de ces lances pour la tester dans notre département. Il fallait dans un premier temps de vérifier son adaptabilité aux diamètres et aux pressions de fonctionnement des tuyaux français, ce qui s'est avéré concluant. Il s'agissait ensuite de tester ce produit dans le caisson du feu de l'école départementale, outil qui a la particularité d'être équipé d'un réseau interne de thermocouples permettant d'enregistrer en temps réel l'évolution des gradients de température. Il était enfin nécessaire de tester cette lance en situation opérationnelle réelle, ce qui a pu être fait dans une maison vouée à la destruction. Les résultats ont là aussi été à la hauteur des espérances du SDIS81.

Le SDIS du Tarn a donc proposé à l'ensemble des services d'incendie et de secours de France une présentation de ce produit le mercredi 1^{er} décembre 2015 à Albi. Kevin O'Donnel, qui s'est déplacé en France pour cette occasion, a donc pu présenter plus avant la lance «Hydrovent».

DÉCEMBRE 2015 :

PRÉSENTATION DE LA LANCE HYDROVENT